ans que je suis marié. Ainsi je puis compter annuellement 24 livres pour les frais de couche et de baptême; 108 livres pour l'année de deux nourrices, ayant communément deux enfans en nourrice, quelquesois même trois. Je paye de loyer, à un quatrième, 57 livres, et d'imposition 14 livres. Mon prosit se trouve donc réduit à 436 livres, ou à 25 sous 3 deniers par jour, avec lesquels il faut se vêtir, se meubler, acheter le bois, la chandelle, et vivre, ma semme, moi et six ensans.

Je ne vois qu'avec effroi arriver des jours de fêtes. Il s'en fant très-peu, je vous en fais ma confession, que je ne maudisse leur institution : elle ne peut avoir été faite que par des gens qui avaient leur pain cuit, me dis-je; le dimanche ne suffirait-il pas? Ne serait-il pas mieux célébré s'il était seul? Et puis, quel profit du côté de l'amendement du peuple? Les jours de fête ne se passent-ils pas entièrement dans le cabaret? Ne se rend-on pas malade pour le lendemain, et quelquefois pour plusieurs jours de suite? Je crois qu'il n'y a que les cabaretiers, ceux qui tiennent des guinguettes, qui aient intérêt à leur conservation.

Mon père m'a fait étudier jusqu'à ma seconde, et voulait à toute force que je fusse moine, me faisant entrevoir dans cet état une vie assurée contre les besoins. Mais j'ai toujours pensé que chaque homme doit son tribut à la société, et que les moines sont des guêpes inutiles qui mangent le travail des abeilles. Je vous avoue cependant que quand je vois Jean C\*\*\*, avec lequel j'ai étudié, et qui était le garçon le plus paresseux du collège, possèder les premières places chez les Chartreux, je ne puis m'empêcher d'avoir quelques regrets de n'avoir pas assez écouté les avis de mon père. Je suis à la troisième fête de Noël : j'ai engagé le peu de meubles que j'avais; je me suis fait avancer une semaine par mon bourgeois, je manque de pain; comment passer la quatrième fête? Ce n'est pas tout. J'en entrevois encore quatre autres dans la semaine prochaine : grand dieu! huit fêtes dans quinze jours! Est-ce vous qui l'ordonnez! Il y a un an que l'on me fait espérer que les loyers vont diminuer par la suppression d'une des maisons de capucins et de cordeliers : que de maisons inutiles dans le centre d'une ville comme Lyon, les Jacobins, les dames de St-Pierre, etc. Pourquoi ne pas les écarter